

1799

CIRCULAIRE à Messrs }
les ARCHI-PRETIRES. }

Longueuil, 28 Novembre, 1799.

MONSIEUR,

DEPUIS près de deux années, le Père commun des fidèles, PIE VI. est dans les fers. Des impies ont osé porter leurs mains sacrilèges sur l'oint du Seigneur. Des scélérats ont chassé de son trône le Vicaire de J. C. et ont traîné ce vénérable pontife d'exil en exil jusques dans le centre du désordre et de la licence. L'humanité a frémi en apprenant les malheurs du juste, et la religion reclame le secours du Tout-Puissant pour la conservation de son Chef.

Nous lisons aux Actes des Apôtres quels furent, dans une semblable occasion, les gémissemens de l'Eglise de Jérusalem pour le salut du Prince des Apôtres. Dès qu'elle eut appris l'emprisonnement de St. Pierre par les ordres du cruel Hérodes, elle ne cessa de soupirer vers le Seigneur jusqu'à ce qu'il eût envoyé son ange libérateur pour arracher aux liens et à la mort le Chef de l'Eglise Universelle. Animés du même esprit, nous pouvons espérer les mêmes faveurs pour son digne successeur, si nous prions avec la ferveur de l'Eglise naissante et de nos pères dans la foi.

NOTRE intention est donc que pendant le temps de la captivité du S. Père, toutes les fois que l'on pourra faire d'un Simple, on ajoute aux Oraisons de la Messe, le Collecte *Deus omnium fidelium pastor*, &c. pour demander sa liberté et les besoins de l'Eglise.

Vous êtes prié, Monsieur, de faire connoître notre désir aux Prêtres sous votre juridiction.

Je suis très sincèrement

Votre très humble Serviteur,

(Signé) † P. Evêque de Québec

Pour vraie Copie,

M. de la Rivière